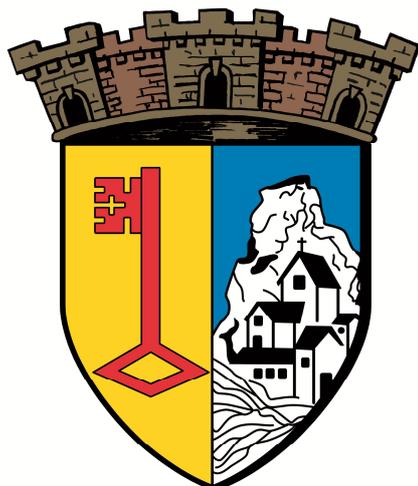


CHAMPCELLA

BULLETIN MUNICIPAL GRATUIT - DÉCEMBRE 2018 **INFOS**



Edito

Madame, Monsieur,

La couverture automnale de ce Champcella Infos et les récentes chutes de neige, nous accompagnent vers la saison hivernale.

Dans ce nouveau numéro, tous les événements de quelques natures qu'ils soient sont expliqués et je tiens à féliciter tous les participants. Bonne lecture, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous.

Michel Cheylan, le conseil municipal
et le personnel administratif et technique.



Sommaire



Page 2 à 5
Vie municipale

Page 5 à 9
Vie locale

Page 10 à 11
Histoire

Page 12
Infos générales

Contact

Mairie de Champcella

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75

Mél : mairie-champcella@wanadoo.fr

Facebook.com/CommuneDeChampcella/

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h30

Jeudi 9h à 11h et de 14h à 16h30

Sivu Champcella Freissinières

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75

Mél : sivuchampcella@orange.fr

Horaires ouverture : Mercredi 9h à 12h

Ecole Maternelle

Lieu-dit Ville 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47

Mél : ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

Lieu-dit La Lauzette 05310 Champcella

Tél : 04 92 20 98 04

Mél : bib.munic@orange.fr

Horaires ouverture : Mardi 14h à 16h

Vendredi 17h à 19h

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

Michel Cheylan, maire

Conception et rédaction

Michel Cheylan, maire

Crédit photos

T. Blais, M. Zinc, J. Joubert

L. Condemine, C. Lucas

Couverture

Bouquemon J.

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 12/2018

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 12/2018

Secrétariat

Séverine Pasquali, en poste à la mairie de Champcella depuis 16 années, a décidé de changer de direction, et repart sur les bancs de l'école pour une durée de 10 mois. Durant cette période de congés pour formation, elle est remplacée par Valène Ferratier. Nous souhaitons que la population lui réserve le meilleur accueil possible et souhaitons à Séverine une bonne poursuite dans sa nouvelle carrière professionnelle.

Travaux en régie 2^{ème} semestre 18

Carrelage et faïence dans le local annexe du garage communal

Entretien des routes de montagne et déblayement des coulées de boue sur le chemin de la cabane de la Mouthe

Entretien des routes communales : Goudronnage de la route du Ponteil avec l'entreprise Fred TP et débroussaillage-élagage estival dans les hameaux

Entretien du matériel

Entretien des bâtiments communaux : Peinture volets et façade de la mairie

Entretien du réseau d'eau potable : mise à jour des données du réseau (canalisations et ouvrages) et visite des réservoirs d'eau avec l'entreprise Hydrétudes, réparation de l'ancienne conduite de Ville

Entretien des cabanes pastorales : mise en place d'un poêle à bois à la cabane du Sellar et dalle pour abri à la cabane du Clot des vignes

Marquage de la coupe d'affouage et vente de bois sur pieds

Préparation des engins de déneigement

Travaux RD38 dite du Sourelliou

Suite à la demande conjointe des maires de Saint-crépin et Champcella, des travaux d'élargissement ont été effectués durant le mois d'octobre sur la route Départementale 38 dite du *Sourelliou*. Cette opération de sécurisation, effectuée par la Routière du Midi, d'un montant de 50 000€TTC a été entièrement prise en charge par le Département des Hautes-Alpes.



Rénovation appartements à Rame

Comme ces deux dernières années, la municipalité poursuit son programme de rénovation de son parc immobi-

lier. Des travaux ont eu lieu cet automne sur les logements communaux situés à Rame.

L'entreprise JM PALLUEL a fait la réfection de la toiture pour un coût de 37 626.72€TTC, reste à faire le bardage sous les avancés de toit.

11 novembre 2018



Malgré la pluie, c'est une trentaine de personnes qui ont assisté cette année à la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice de la Grande Guerre de 14-18, ce dimanche 11 novembre 2018 et se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les participants ont pu voir ou revoir à cette occasion l'exposition commémorant les poilus décédés de la commune organisée par la Bibliothèque Municipale en partenariat avec C. Jauffret.

Etat civil

Naissance

Alban Boulanger----- le 03/08/2018
Théo Charron ----- le 16/10/2018

Décès

Planson René ----- le 23/03/2018
Albert Marie ----- le 27/03/2018
Ninville Simone ----- le 30/03/2018
Chantier Claudine Ep Michel ----- le 24/10/2018

Urbanisme

Déclaration Préalable de travaux (DP)

Cheylan Patrick, la Lauzette ----- Abri de jardin
Cheylan Roland, le Chambon ----- Abri de jardin
Mesnier Claude, la Case ----- Abri de jardin

Subventions 2018(suite)

Société de Chasse Communale de Champcella (SCCC)	150.00€
--------------------------------------------------	---------

Inscription liste électorale

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Que les personnes fassent une demande d'inscription avant ou après le 31 décembre 2018, elles seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019 (date à partir de laquelle les listes électorales seront extraites du REU).

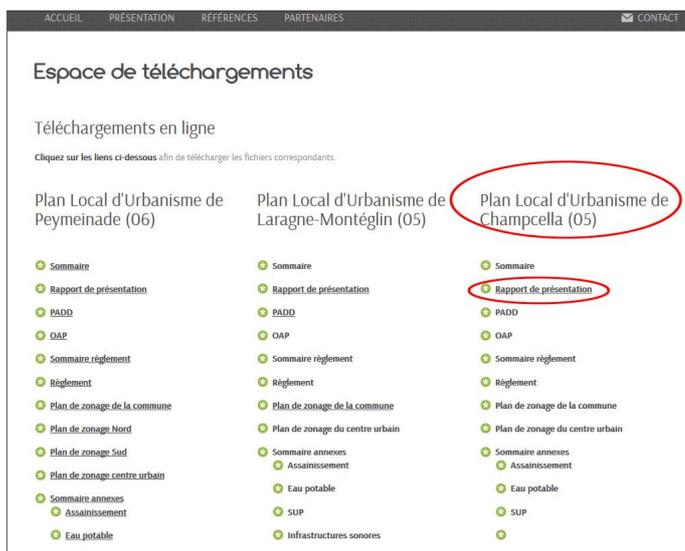
Projet 2019 : Travaux centre bourg

Un marché public concernant l'aménagement du Centre Bourg, avait été lancé en juin 2018, celui-ci a été déclaré infructueux par manque de réponses des entreprises. Nous relançons un appel d'offre cet hiver afin d'espérer de meilleurs résultats (réponses et tarifs). Les travaux auront lieu au printemps !



Plan Local d'Urbanisme PLU

Pour suivre l'actualité du PLU se connecter sur Internet au site : alpicité.fr



Site Internet

Le site Internet de la commune sera en ligne très prochainement. Pour suivre les actualités ou recevoir les lettres d'informations communales, abonnez-vous à notre lettre d'informations sur la page d'accueil du site www.champcella.fr

Lancement officiel des extensions de consignes de tri en novembre

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte, adoptée en 2015, prévoit l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastique d'ici 2022. **En plus des bouteilles et flacons habituels, vous pouvez jeter dans votre conteneur « Emballages » :**

- les pots (type yaourt, crème fraîche, ...),
- les barquettes (type emballage de fruits ou légumes, de viande, de jambon, d'œufs, ...),
- les films plastiques (type pack d'eau, emballages de surgelés, ...),
- les sacs plastiques,

Parallèlement, une autre extension sur les petits emballages métalliques se met en place. **En plus des canettes, conserves et autres barquettes métalliques vous pouvez désormais jeter dans le bac « Emballages » :**

- les capsules
- plaquettes vides de médicament
- papier aluminium

L'année 2018 marque un tournant important dans la gestion des déchets pour la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (CCPE). Véolia, en partenariat avec CITEO (ex-écoemballage), a terminé de moderniser son centre de tri de Manosque pour mettre en place ces extensions. Il est en phase de réglages. Il vous est donc possible d'appliquer ces extensions de consignes de tri dès maintenant pour participer à ce test.

Ces nouveautés permettront à votre territoire de respecter les objectifs fixés par la loi, et à la Communauté de Communes de maîtriser les coûts et de diminuer son impact environnemental.

Au final « TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUE ET METALLIQUE SE TRIENT »



La Bibliothèque Municipale, un service public de proximité



La bibliothèque municipale de Champcella est ouverte les mardis de 14h à 16h et les vendredis de 17h à 19h. Elle vous offre un choix de livres et d'activités variées. Une équipe de bénévoles se tient à votre disposition pour vous aider dans vos envies d'évasion. Si vous êtes à la recherche d'un ouvrage particulier et qu'il n'est pas disponible dans la bibliothèque, nous pouvons le commander à la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP05) et par un système de navette ou le bibliobus, nous essaierons de l'avoir le plus rapidement possible (compter 2 mois environ).



Plusieurs manifestations ont eu lieu au cours de cette année 2018 (des conférences, une randonnée littéraire et le 16 novembre un hommage rendu aux habitants de la commune morts au combat pendant la Grande Guerre effectué à partir de recherches de Christophe Jauffret.

P. Naïmi, responsable.

Contact: 04 92 20 98 04 - Mél: bib.munic@orange.fr

Randonnée littéraire du 19 août 2018



Conférence sur les archives anciennes de Champcella de C. Jauffret, le 26 juillet 2018



En date du 25 septembre 2018, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal a voté une nouvelle convention de collaboration entre la BDP05 et la commune de Champcella dans le cadre du 4^{ème} Plan de Développement de Lecture Publique. Celle-ci permettra de soutenir la dynamique très appréciée de la nouvelle équipe de la bibliothèque municipale de Champcella.



Zoom sur une profession : Guide de Haute Montagne

C'est quoi un guide ???

Un professionnel de l'inutile, du beau, de l'effort gratuit partagé, des pentes douces ou raides, de la neige, de la grimpe au soleil, des faces nord dans la tempête, des refuges comme escales, des voyages partout où il y a des bosses dans le monde, des glaciers et des sommets lumineux, des ascensions qui réjouissent le cœur, des parois abruptes, des traces dans la poudreuse, des départs au petit matin et des contemplations tranquilles...

C'est pour tout ça que j'ai choisi ce métier. Pour le plaisir de partager ce qu'il y a de sublime là haut, la richesse des modestes cailloux et de la neige éphémère, du silence des pentes et de la complicité d'une cordée.

Voilà 35 ans que je chemine par les Alpes et ailleurs, j'ai la chance d'avoir dans mes poches encore cette passion intacte d'un métier de liberté et d'engagement. De m'encorder avec des compagnons qui ont la même maladie que nous, celle de sublimer ses limites pour s'émanciper des lourdeurs d'en bas. Juste pour la joie de se sentir vivant et de s'oublier dans la vraie nature...

Notre métier a une histoire, liée à la conquête des montagnes et ce, depuis un siècle et demi. Les premiers guides furent paysans, cristalliers ou chasseurs, ils accompagnaient au gré des travaux agricoles. Aujourd'hui, les guides sont des « socio-pros » qui gèrent un espace et des activités sportives. Ce métier a forcément évolué, la même gourmandise de montagnes a néanmoins traversé le temps.

Aujourd'hui le changement climatique devient malheureusement évident pour nous aussi; la haute montagne s'abîme et ce métier va se transformer, encore.

Avec l'âge, le guide préfère souvent l'hiver à l'été. La saison de la neige est moins exigeante physiquement, les levés moins tôt et les descentes plus douces à nos genoux. L'hiver permet aussi de voyager; que de belles pentes à visiter partout dans le monde.



Personnellement, j'ai choisi il y a longtemps de glisser en télémark et beaucoup de mes compagnons de trace skient dans ce style. Une technique venue du nord, ancêtre du ski alpin que l'on connaît aujourd'hui, qui se pratique en gèneflexion avec les talons libres et qui, tout en étant très efficace, offre une certaine élégance.

Je me suis permis d'écrire un livre sur le sujet et en parlerai volontiers à qui se sentirait curieux de la chose.



L'hiver commence à grignoter l'automne, la sève ne va pas tarder à monter dans nos spatules, nous sommes déjà impatients des glisses à venir...



Lionel Condemine
les Rousses, Champcella
04 92 21 49 34
www.montagnes-ecrins.com

Comité des Fêtes



Rappel : L'actuel bureau du comité des fêtes se fait la malle !

Cela fait trois ans que nous nous sommes lancés dans l'aventure. L'aventure d'organiser les incontournables fête patronale, marché de Noël et p'tites retrouvailles (photo de village, sardinades, etc.). On s'est bien amusé. On est fier de ce qu'on a réussi à faire. Vive Champcella ! Ce village mérite vraiment qu'on lui consacre du temps et de l'énergie... Mais chacun son tour !

Attention, roulement de tambour, l'équipe actuelle passe le relais. On s'engage à organiser en beauté la Saint-Pierre 2018, notre dernière manifestation.

On vous propose donc de nous accompagner dans l'organisation de cette Saint-Pierre pour que la future équipe (encore inconnue à ce jour !!) prenne la suite avec douceur. Champcella mérite bien ça ! Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de nous ! Le Passage de relais pourrait se faire pendant la Saint-Pierre. Celles et ceux qui reprendront les clés du comité des fêtes risquent de boire à l'œil !

Festivement vôtre.

Randonner à Champcella : Le Col des Combes depuis les Seyes



Pour cet hiver, voici une jolie boucle à faire en raquettes, au départ des Seyes.

Prendre le petit sentier qui monte à main droite juste derrière le panneau routier « Les Seyes ». Il est un peu raide au début pour permettre de rejoindre, toujours à main droite, un sentier en balcon qui conduit jusqu'au col des Combes. Suivre le sentier direction « Col des Combes, Pra la Peyro ». Ce sentier bien marqué et déjà très emprunté par les raquettes vous fait traverser un mélézin puis un chaos de blocs et donne de belles ouvertures sur la vallée de la Durance. Il rejoint le Clot de Pra la Peyro, grand champ avec un rocher au milieu, puis le col des Combes (ne pas suivre la direction Clot Lafont). Du col des Combes, le plus agréable en raquettes est de revenir tranquillement par la piste jusqu'aux Faures et par la route aux Seyes.

Attention, n'oubliez pas que les conditions de neige peuvent évoluer très rapidement. A chacun d'adapter son comportement en fonction !

Bonne balade !



Faune et flore remarquables à Champcella : Le botryche lunaire

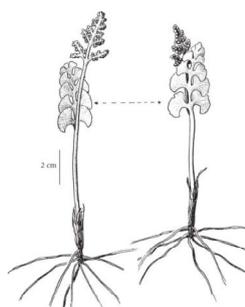
Alors qu'essoufflée par la montée vers Clos La Font, je m'allongeais dans l'herbe printanière de cette prairie alpine, je fus surprise de découvrir une curieuse petite plante qui m'interpellait. De retour aux Seyes, photos à l'appui, je pus l'identifier dans un ouvrage très complet « Flora Helvetica ».

Il s'agissait du botryche lunaire (*Botrychium Lunaria*) une petite fougère de la famille des ophioglossacées. Sa taille ne dépassant celle des brins d'herbes des pelouses subalpines en fait une plante assez méconnue, il faut dire aussi que celle-ci n'apparaît pas dans les livres classiques d'identification.



Elle est pourvue d'une seule feuille portant de jolies folioles dont la forme rappelle le croissant de lune et d'une tige portant une rangée de petits sacs enfermant les spores pour la dissémination de l'espèce. Cette plante, connue des anciens qui allaient au travail en alpage parlent d'un usage en infusion contre les maux de ventre. Appelée aussi herbe à la lune, ceux-ci lui attribuaient des propriétés magiques, entre autres celle de rendre invisible tout humain les jours de pleine lune et celle de pouvoir ouvrir toutes serrures bloquées. Des recherches m'ont amenées à la fabrication d'une liqueur en restant septique car ses usages se perdent et les savoirs liés à cette plante ne sont plus transmis.

Alors, dans vos futures balades en montagnes, affûtez vos regards et peut-être bien que vous aurez la chance d'admirer cette mystérieuse petite plante pleine d'originalité qui ne manquera pas de vous fasciner et de vous procurer un petit moment de bonheur. Et puis, choisissez un jour de pleine lune, qui sait...



Botrychium lunaria

Christine Lucas
Le rucher du Martagon
Les Seyes, 05310 CHAMPCELLA
04.92.20.97.56
www.lerucherdumartagon.com



Société de Chasse Communale de Champcella



La saison de chasse 2018/2019 se termine.

Réalisation des plans de chasse

- Chasse à l'approche ou à l'affût : 70% de réussite pour le chevreuil (en nette diminution), 88% de réussite pour le chamois (stable) et 50% de réussite pour le cerf (en augmentation)
- Pas d'attribution pour le petit gibier de montagne.

Chiens errants

Je remercie les propriétaires de chien errant d'avoir pris conscience des dégâts causés aux troupeaux et à la faune sauvage durant ce dernier semestre.

Transport des armes de chasse

Toutes armes de chasse doivent être transportées à bord d'un véhicule uniquement placées sous étuis ou démontées. Les remorques, tracteurs, quads etc. sont considérés comme des véhicules.

Règles de civilité

Le chasseur doit faire preuve de la plus grande courtoisie envers les autres usagers de la nature. Il est un ambassadeur de la chasse et responsable de son image auprès du public. Il doit ramasser ces douilles et ses cartouches ainsi que ses déchets. Les barrières et les clôtures doivent être refermées après chaque passage et en aucun cas être endommagées.

P. Cheylan, Président

Association autour de la Biaysse

L'association *Autour de la Biaysse* dont le siège est à Freissinières organise sur nos deux communes une série de manifestations appelées *Après-midi jeux*. Ces rencontres ont débuté le 20 Octobre 2018 dans la salle polyvalente au dessus de la mairie de Champcella. Une nouveauté cette année, ce sera dans la salle de motricité dessous l'école de Freissinières, que nous nous retrouverons à partir de 14h30 le samedi 17 novembre. Ces activités se déroulent tous les 3^{ème} samedis d'Octobre à Avril.

Un concours de belote et un concours de scrabble (si vous êtes assez nombreux-euses) suivra un repas confectionné par un professionnel de l'une des deux communes.

La participation est de 4€ par après-midi (2€ pour l'après-midi en cours et 2€ d'épargne pour le repas de fin de saison).

P. Naïmi, Président

Patchwork

L'association propose des cours de yoga les mercredis soirs dans la salle de motricité sous l'école de Freissinières de 19h15 à 20h30.



Contact : Sophie Beaudé 06 66 07 71 82

A l'école de Champcella...

Les petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'école de Champcella. Cette année, nous accueillons 2 élèves en petite section, 5 en moyenne section, 2 en grande section et 6 CP. Mélanie Malaval, l'enseignante travaille avec Karine Lagier, l'ATSEM. Nous avons déjà effectué une première période bien remplie.



Nous rencontrons les copains de l'école de Freissinières une fois par mois pour travailler sur le thème des émotions. « Nous avons peint des bouts de bois pour fabriquer un arbre de la joie » expliquent Siméo et Théo. « On a fait des papillons et des oiseaux » raconte Merlin, « pour décorer l'arbre de la joie » ajoute Zoïa. « On a aussi écrit des thèmes » explique Loup.

Nous nous déplaçons à la bibliothèque de Champcella pour choisir des livres et écouter des histoires ! Merci aux bénévoles de nous accueillir et de nous faire partager de beaux moments !



De plus, Blandine, qui travaille au Parc National des Ecrins, est venue observer avec nous les arbres autour de l'école. Elle nous a expliqué pourquoi les feuilles changent de couleur l'automne. Grâce à nos récoltes, nous avons créé un mandala d'automne dans la cour de l'école.

M. Malaval, Enseignante



Le mot du S.I.V.U.



La rentrée scolaire de septembre 2018 s'est déroulée dans le calme et les nombreux changements ont été plutôt bien accueillis.

Cette année, les élèves ne vont à l'école que 4 jours par semaine. Le mercredi est vaqué. Pour les plus petits, c'est un rythme idéal. Cette pause du milieu de semaine leur permet d'être moins fatigués le vendredi soir. Pour les plus grands, les avis sont partagés. D'un côté, la pause est bienvenue, de l'autre, les activités des TAP étaient très très chouettes !

Entre des enfants de 3 ans et de 11 ans, il est difficile de proposer dans une si petite structure, une solution qui convienne à tous. Le SIVU fait au mieux avec les moyens dont il dispose, toujours en concertation avec l'équipe enseignante et les délégués de parents d'élèves.

Autre changement, Laurence Daligault et Kevin Fantini, les deux enseignants de l'année dernière, ont laissé leurs places à Mélanie Malaval, enseignante en maternelle à Champcella et Anne Guilpart, enseignante en primaire à Freissinières.



Enfin, le personnel a aussi changé au SIVU. La garderie du matin est assurée par Karine Lagier, ATSEM, qui s'occupe aussi du ménage de l'école de Champcella. Au restaurant scolaire s'activent Odile Segond et Lionel Domont qui assure aussi la garderie du soir et le ménage de l'école de Freissinières. Lionel avait déjà travaillé pour le SIVU et c'est en toute confiance que nous lui avons confié ces nouvelles missions.

Le secrétariat du SIVU est ouvert le mercredi matin de 8h à 12h, à la mairie de Champcella et vous accueille pour toute question ou remarque.

B. Delenatte, Vice-présidente



Les 4 saisons des Marmots



Le printemps et le début d'été du village et de notre association aura été marqué par la magnifique Saint-Pierre aux couleurs de l'Italie qui a réuni et fait guincher les (très) jeunes et les moins jeunes jusque tard dans la nuit ! Les Marmots étaient main dans la main avec le Comité des Fêtes pour l'épauler dans l'organisation et fournir une abondante main d'œuvre de joyeux bénévoles et la ribambelle de marmots qui vont avec !



A l'automne, de juteuses rencontres autour des pommiers ! Un bel élan collectif quasi spontané, de généreux donateurs (ils se reconnaîtront, encore et encore merci à eux !!), deux camions remplis à ras bord de pommes on ne peut plus locales... et le pressoir de la Roche de Rame nous transforme tout ça en une belle quantité de jus de pommes en vente sur les prochains événements des Marmots !

Maintenant l'hiver pointe son nez mais pas question d'hiberner pour cette fin d'année : taratata ! C'est désormais officiel, les Marmots reprennent le flambeau du marché de Noël, dignement porté par le comité des Fêtes jusqu'à l'an dernier... histoire de faire perdurer ce beau moment convivial que certains voisins nous envient ! Bien sûr toutes les énergies qui veulent participer comme chaque année sont les bienvenues ! Notez donc bien la date du 8 décembre, à ne pas louper !

En attendant le marché de Noël les parents s'affairent sur l'organisation et sur les productions pléthoriques des Marmots : savons, jus de pommes, confitures, calendriers, bijoux des enfants... à quand l'épicerie des Marmots ?



Les hommes illustres de Champcella

III: Pierre Reymond (1710-1762)

Le 15 novembre 1751, le vicaire bailli d'Embrun - le juge du tribunal royal - présidait les assises du bailliage¹. Pierre Reymond qui détenait un office de procureur depuis environ 1730, prêta serment sur les Évangiles avec tout le personnel de cette juridiction². Vu l'importance des tribunaux seigneuriaux - par exemple celui du mandement de Pallon pour les habitants de Champcella - un tribunal de bailliage n'est pas, alors, un tribunal remar-

quable par le nombre des causes jugées. Mais il est juridiction d'appel des tribunaux seigneuriaux et, par l'intervention de ses magistrats, les affaires les plus importantes peuvent être transférées devant la Cour souveraine de la province: le Parlement de Dauphiné qui siège à Grenoble. Du fait de ses activités professionnelles, Pierre Reymond est donc un témoin privilégié de la vie de la région au XVIII^e siècle. Il peut aussi être considéré comme le témoin des effets d'un projet, déployé sur plusieurs générations par certaines familles, afin d'étendre leur influence dans la société.

Pierre était le fils de Maître Daniel Reymond, notaire royal de *Chancellia*, et de son épouse, Anne Piffard³. On leur connaît neuf autres enfants, nés au village, en particulier Henri, qui fut prêtre, et Jean qui succéda à son père dans l'étude notariale. L'acte de mariage de Pierre, avec Lucrèce Morgan, célébré le 17 janvier 1736 en la cathédrale d'Embrun, signale que Daniel et Anne étaient décédés bien avant cette cérémonie. Les témoins du mariage de Lucrèce et de Pierre, semblent avoir ap-

partenu aux milieux socio-professionnels auxquels se rattachaient leurs deux familles: hommes de loi et marchands. Pierre résidait depuis plusieurs années dans la paroisse Saint-Donat. Après son mariage, il semble s'être établi dans la paroisse Saint-Pierre-Saint-Vincent où résidait déjà sa belle-famille⁴.

Les registres paroissiaux montrent que Pierre et Lucrèce eurent treize enfants entre 1737 et 1754. Cette famille nombreuse compta seulement deux filles, Élisabeth et Madeleine, dont l'une serait devenue religieuse à la Visitation d'Embrun. Le fils aîné, Henri, devint prêtre, comme deux autres de ses frères, Louis-Thomas et François; tandis qu'un autre frère, encore, aurait fait sa profession monastique à Boscodon. Parmi les fils de Pierre et de Lucrèce, au moins deux suivirent les traces de leur père dans le service de la justice: Jean-Pierre et Ignace⁵. Les archives du bailliage attestent que Pierre assura la formation de Jean-

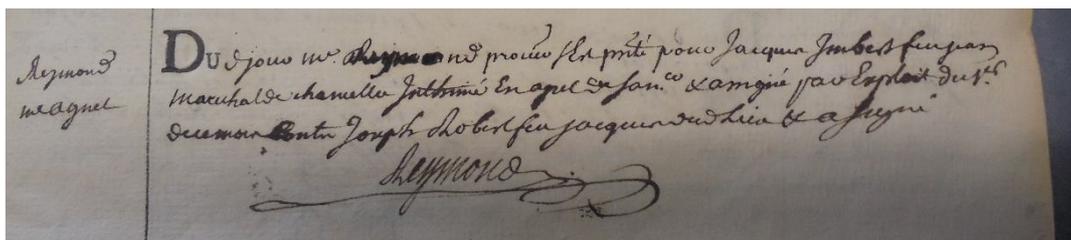
¹ Les sources de cet article sont des documents conservés aux Archives départementales des Hautes-Alpes. En particulier les archives du bailliage d'Embrun et les registres paroissiaux d'Embrun et de Champcella; les données de ces registres ont été exploitées avec l'aide d'informations mises à la disposition du public par l'Association de Généalogie des Hautes-Alpes. Les registres des notaires Daniel et Jean Reymond sont d'autres sources, avec ceux des notaires de la ville d'Embrun. Les archives de la communauté d'habitants de Champcella - qui forment les archives anciennes de la commune - s'ajoutent à tout ce corpus. De même le livre de Jean Vandenhove intitulé *Quatre siècles d'enseignement secondaire à Embrun*, et l'ouvrage que la Société d'Études des Hautes-Alpes a consacré à l'abbaye de Boscodon en 1974. Parmi les articles concernant la famille Reymond, les plus faciles à trouver sont ceux que le chanoine Richard-Duchamblo publia dans le Bulletin de la Société d'Études. Ces textes écrits par un bon historien (lequel, cependant, ne disposa pas de certaines informations) qui naquit en Bretagne et devint curé de Tallard - cela a son importance, comme on va le voir - s'intéressent à l'abbé Louis-Thomas Reymond, curé de Tallard après la Révolution et qui fut victime de son cousin, l'ex-moine chartreux dom Reymond de Vars. Venu de Bretagne, ce cousin se transforma en Robin des Bois des salons: dépouillant les notables de Tallard, il secourait les pauvres et accumulait les dettes. L'abbé Reymond se ruina à réparer ces extravagances.

² L'office de "procureur au bailliage" correspondait à la fonction qu'on désigna aussi par le terme d'avoué.

³ Curieusement, il semble impossible de retrouver l'acte de baptême de Pierre Reymond dans les registres de la région. Le curé de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Vincent précise qu'il a obtenu ce document lorsqu'il a préparé le mariage de Pierre. Mais où cet acte avait-il été produit? Pierre a-t-il pu naître et être baptisé lors d'un déplacement de ses parents? Cette famille avait des relations dans différentes parties des actuelles Hautes-Alpes, voire beaucoup plus loin, notamment en Bretagne où vivaient les parents du cousin dont il est question dans la note 1, et en Normandie où un fils de Pierre, l'abbé François, devint ultérieurement vicaire général du diocèse de Coutances.

⁴ La paroisse Saint-Donat correspondait aux quartiers situés au nord de la vieille ville d'Embrun, entre la grand-rue et l'actuel boulevard Pasteur; l'emplacement de son église correspond aujourd'hui à un espace de vente de produits régionaux. La paroisse Saint-Pierre-Saint-Vincent correspondait aux quartiers qui se situent du côté de la mairie, la cathédrale en était l'église paroissiale.

⁵ Si le choix des prénoms de la plupart des membres de cette fratrie semble avoir tenu à la tradition familiale, le prénom d'Ignace, quant à lui, est le prénom du parrain de l'enfant: le chanoine de Navaise; le prénom peut aussi provenir de liens que Pierre et Lucrèce purent tisser avec les Pères Jésuites qui dirigèrent le prestigieux collège d'Embrun jusqu'en 1763.



Bailliage d'Embrun. Registre de présentation. Archives départementales B 350

Pierre à la fonction de procureur lorsque, à l'issue de ses études juridiques, le jeune homme fut admis comme "praticien" à Embrun. En tant que procureur, Pierre Reymond eut à intervenir dans des affaires concernant la population de l'Embrunais et de tous les autres secteurs de la région qui étaient du ressort de ce tribunal royal. Ses activités professionnelles attestent aussi qu'il conserva des liens avec Champcella. Par exemple, en 1758, Pierre représente Jacques Imbert, maréchal-ferrant, dans un différend qui l'oppose à un autre *Chancellouire*: Joseph Robert.

Pierre Reymond mourut le 14 novembre 1762, à Embrun. Il avait 52 ans. Ses funérailles furent célébrées par le chanoine Sébastien Fournier, curé de Saint-Pierre-Saint-Vincent, qui avait été curé de *Chancella* de 1745 à 1757¹. On déposa le corps de Pierre dans une tombe aménagée en l'église des cordeliers². Or, la succession du défunt procureur intéresse tout autant l'histoire locale que sa carrière. En effet, un document du bailliage dit comment sa veuve et leurs enfants s'enten-

dirent pour que l'office vénel et héréditaire de procureur passât à Jean-Pierre. Cette fonction pouvait permettre à toute la famille de continuer à étendre son influence, ne serait-ce qu'en apportant à ses membres des revenus qui pouvaient être réinvestis dans d'autres activités. Les archives anciennes de Champcella montrent, par exemple, que les Reymond rachetèrent les dettes de la communauté d'habitants. C'était une manière de rendre service à la communauté qu'ils semblent également avoir fort bien conseillée dans les procès qu'elle remporta à cette époque. Mais pareille implication n'était pas sans contreparties: c'était une manière d'obtenir un ascendant de plus en plus important sur la population. Par exemple, après le rachat des dettes qui la débarrassa de créanciers cupides, la communauté resta redevable envers cette famille, du point de vue financier et par reconnaissance. On peut ainsi se demander si c'est en vertu d'échanges de bons procédés que la communauté de *Chancella* soutint mordicus le combat juridique des religieux, des Reymond et d'autres notables, contre l'archevêque et l'administration royale qui voulaient supprimer la communauté monastique de Boscodon. Quoi qu'il en soit,

l'attachement des frères Reymond à Champcella paraît réel, notamment en ce qui concerne Ignace qui, dans les années 1780, est signalé comme "avocat au Parlement de Grenoble résidant à Champcella"³.

La transformation du nom d'Ignace, devenu "Ignace Reymond du Claux", invite à effectuer une enquête pour vérifier si les Reymond obtinrent l'noblesse que certains auteurs leur prêtent. Auquel cas, le projet familial, vraisemblablement conçu un siècle auparavant à Champcella, aurait complètement réussi. Mais la Révolution de 1789 survint. Les Reymond, en particulier les abbés qui avaient d'abord approuvé les lois nouvelles qu'ils estimaient plus équitables pour les Français, furent bientôt regardés comme suspects. Ayant vendu tous leurs avoirs, ils acquièrent, en 1793, les bâtiments du sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus. Des membres de la famille s'y installèrent, sous la surveillance étroite de la police mais loin de l'agitation politique des villes. Ils sauvèrent ainsi ces bâtiments d'une ruine certaine. Une œuvre qui réussit plus durablement que leur projet familial.

C. Jauffret

¹ On tient du curé Fournier, un récit de la reconstruction de l'église de *Chancella*, daté du 17 janvier 1751. AD 5 MI 152.

² Une partie de cet édifice embrunais, ornée de peintures admirables, est aujourd'hui utilisée par l'office de tourisme.

³ Bailliage d'Embrun. Registre de présentation. Archives départementales (=AD), B 351, f. 40.

Numéro Urgences

Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Urgence	112
Gendarmerie	17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Associations

Société de Chasse

Patrick Cheylan, président..... 04 92 20 93 85

Les Marmots

Marie Terrasse

Comité des fêtes

..... fiestachampcella@gmail.com

Association Patchwork

Anne Phily, Présidente

..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse

Pierrot Naïmi, Président

..... autourdelabiaysse@gmail.com

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony

Pain – Viennoiserie..... 04 92 24 11 86

Pâtisserie (samedi)

Lundi Jeudi Samedi : 9h30 Ville

9h40 Le Chambon 9h45 Le Serre

9h50 Le Chambon 10h La case

Boucherie Savinoise

Camion-magasin

Les mercredis 06 42 58 20 57

Gîtes

Gîte de la Bergerie

Karine et Jos Kleverwal..... 04 92 20 96 69

Rucher du Martagon Tables d'hôtes

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Meublés de tourisme

Bastien Mireille et Pierre

La Lauzette (4 places)

La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul

La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00

Bonneau-Buin Sophie

Pra de Pella (6 places) 04 92 20 95 15

Cheylan Maryvon et Ginette

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39

Cheylan Partick

Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 85

Condemine Lionel

Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Laurendeau Agnès

Le Ponteil (5 places) 04 92 20 95 59

Marcien Corine

Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11

Petit Maire Anne

Le Chambon (5 places) 06 15 40 03 56

Pons Juliette

Ville (3 places) 04 92 20 93 30

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar

Claude et Laurence Mesnier.. 04 92 20 96 70

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame

Cimetière

Eglise de Ville et son cadran solaire

Four banal des Rousses

Four banal du Ponteil

Four banal du Chambon

Four banal des Faures

Gouffre de Gourfouran

Site de Rama

Produits de terroir

Il pain d'épices

Doriana Moscone..... 04 92 46 98 74

Rucher du Martagon Miel

Christine et Sébastien Lucas.. 04 92 20 97 56

Sport et loisirs

Site d'escalade - Le Cala

Site d'escalade - Le Chambon

Site d'escalade - Le Ponteil

Site d'escalade - Le Pouët

Site d'escalade - Les gorges de la

Biaysse

Ecobuage

Attention : Le brûlage des déchets verts (végétaux coupés) produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités est interdit **quelle que soit la période de l'année** sur l'ensemble du Département des Hautes Alpes par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2017 et en application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Toutefois, l'écobuage ou débroussaillage par le feu (végétaux sur pieds) est réglementé ainsi :

- En période verte (15/09 au 14/03) :

Autorisé sans formalité

-En période orange (15/03 au 14/09):

Soumis à déclaration en mairie

- En période rouge (Arrêté préfectoral) :

Interdit

Consignes de sécurité : Ecobuage par temps calme (vent inférieur à 40 kms/h) entre 10h et 15h, ne pas laisser le feu sans surveillance, disposer de moyens permettant une extinction rapide; éteindre totalement le feu avant le départ du chantier.

Déchetterie

- Du 01/11 au 31/03

du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

- Du 01/04 au 31/10

Lundi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le dimanche et les jours fériés.

(La déchetterie est ouverte lors des ponts de grands week-end tel que le week-end du 15 Août : ouverture le vendredi et samedi aux horaires habituels.)

La déchetterie, Zone Artisanale Les Sablonnières à L'Argentière-la-Bessée Tél : 04.92.23.12.63

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois: 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église.

Catéchisme, contact: 06 30 70 60 74



Agenda

Vendredi 4 janvier à 16h30 à la SMA : Vœux du maire 2019

Samedi 23 mars 2019, à 14h30 aux archives Départementales de l'Isère, à Grenoble, aura lieu une **conférence** du Pr. Claude Racinet, intitulée *L'exploit d'une matrone, dans les Hautes Alpes, en 1911*. Ce professeur en médecine, membre de l'Académie du Dauphiné, s'intéresse à *La Marie Serrairé*, des Garrats, qui développa une véritable expertise dans le domaine des accouchements. L'entrée est libre et gratuite.

Votre Champcella Infos

Une suggestion, un article sur un sujet qui vous interpelle ou à partager dans les prochains numéros de Champcella Infos, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie à l'adresse mail suivante :

mairie-champcella@wanadoo.fr